

J. ALÉNUS-LECEF

## Le cimetière de Vieuxville

### Bilan des fouilles 1980-1984

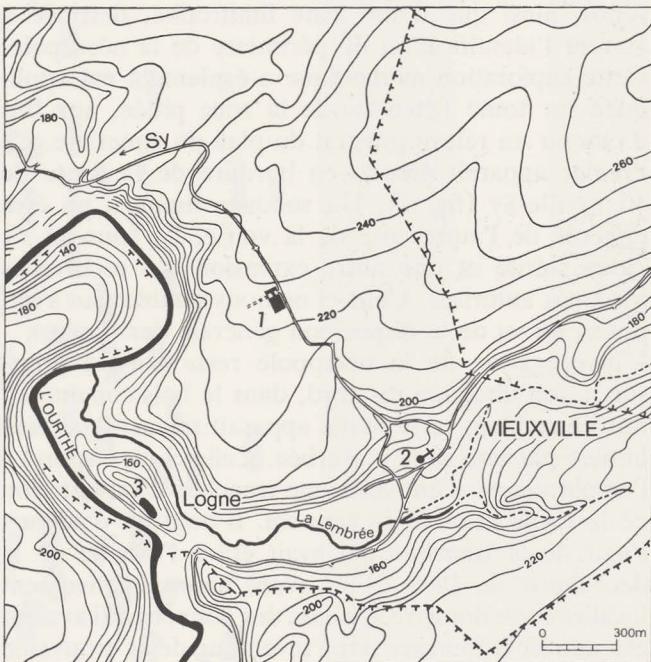
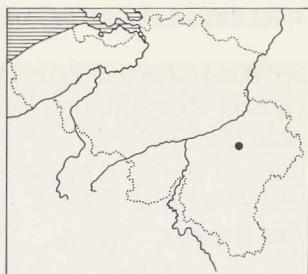
Aux termes d'une cinquième campagne de fouilles, menée dans le courant de l'été 1984, il nous paraît opportun d'esquisser quelques données d'un premier bilan des recherches. Les travaux d'exploration, effectués à ce jour, sont encore partiels mais concernent une aire importante du champ de repos.

#### Le site (fig. 1)

Le cimetière est installé sur le territoire de la nouvelle entité communale de Ferrières, à l'écart des deux centres d'habitat de la localité de Vieuxville et de son hameau de Logne (n° 1). Ces deux établissements s'allongent sur les rives de la Lembrée, laquelle sinue au pied de roches abruptes et alimente l'Ourthe, au départ d'une résurgence assez importante.

L'habitat de Vieuxville s'étend autour d'un vieux centre paroissial qui enclave l'église romane (n° 2), proche des sources. L'édifice est aujourd'hui détruit, sauf une petite partie du chœur<sup>1</sup>. Un sondage récent, opéré dans le périmètre du sanctuaire<sup>2</sup>, y révélait des indices d'une occupation antérieure et confirmait l'ancienneté du site, déjà pressenti par A. Barentsen<sup>3</sup>. Le second secteur d'habitat se localise au pied du château-fort de Logne (n° 3). Celui-ci fut démantelé au cours du XVI<sup>e</sup> siècle. Il avait été construit sur un haut nid d'aigle, étroitement enserré dans les méandres de l'Ourthe et de la Lembrée. Comme l'église, il est distant d'environ un kilomètre de la nécropole qui nous occupe. L'emplacement du château paraît également avoir été tôt occupé<sup>4</sup>.

Le cimetière s'allonge sur un palier supérieur du versant méridional qui débouche sur l'un des plateaux culminants de la région. En direction du nord-ouest, le champ funéraire est délimité par une barrière rocheuse abrupte, laquelle domine l'étroite vallée profondément encaissée de l'Ourthe. Le paysage actuel,



**1** Carte topographique. 1: *Le cimetière de Vieuxville.* 2: *l'église romane de Vieuxville, avec traces d'implantation romaine.* 3: *Ruines du château-fort de Logne.*

composé d'une alternance de prairies et d'épaisses broussailles en friche, s'avère évidemment peu propice à la mise au jour fortuite d'autres vestiges archéologiques, susceptibles de révéler quelque aspect du contexte ancien de la nécropole. Il convient d'au moins retenir ici que les tombes de Vieuxville furent établies au voisinage d'emplacements aisément voués à un rôle défensif.

Le champ des tombes occupe actuellement une propriété communale, convertie principalement en terres de pâture. Un autre secteur est couvert d'un bois de résineux, de plantation récente. Ces deux zones s'ins-

1 Barentsen 1977, 15, 62.

2 Alénus-Lecerf 1983 b, 58.

3 Barentsen 1977, 24-29.

4 Ibid., 30-31; Id. 1983, 31. L'auteur mentionne dans les collections recueillies sur le site: des tessons en terre sigillée du V<sup>e</sup> siècle, ornés à la molette, et une quinzaine de pièces de monnaies romaines, depuis Antonin le Pieux, jusqu'à Arcadius.

crivent respectivement au sud et au nord d'un petit chemin d'exploitation moderne qui traverse la nécropole (fig. 2).

### Les travaux

La fouille du cimetière avait débuté en 1980, à la suite de l'annonce d'un important pillage de tombes qui sévissait au voisinage du lieu attribué à la «Tombe du Chef de Vieuxville», laquelle avait été fortuitement découverte en 1938. Cette première intervention du Service national des Fouilles se révélait fructueuse et fut suivie de campagnes de fouilles annuelles, en vue d'une étude exhaustive du cimetière<sup>5</sup>.

Les travaux sont exécutés sur base d'un décapage systématique de la surface tout entière du champ de repos, ainsi que d'une zone limitrophe, destinée à assurer l'identification du périmètre de la nécropole. Cette exploration méthodique a également été appliquée sur toute l'étendue de la zone pillée, aux fins d'obtenir un relevé intégral du plan du cimetière. Ce dernier apparaît étendu en bordure de la route de Vieuxville-Sy (fig. 2). Un sondage limité a pu être effectué de l'autre côté de la voirie. Le sous-sol s'y avéra stérile et une autre extension des recherches n'est pas autorisée. Celle-ci ne nous semble plus s'imposer, au vu de la disposition générale des tombes.

L'investigation de la nécropole reste donc à poursuivre, en direction du nord, dans le bois communal. Sur notre plan, cette partie apparaît momentanément limitée par une zone perturbée. Celle-ci correspond à l'emplacement d'une ancienne tranchée d'exploitation de la roche calcaire du sous-sol. Il pourrait d'ailleurs s'agir de la tranchée qui avait été à l'origine de la découverte de 1938. Nous avons approximativement localisé cette dernière sur base des données qui avaient été autrefois fournies par l'inventeur de la trouvaille de Vieuxville<sup>6</sup>.

### Le plan (fig. 2)

Le cimetière se chiffre provisoirement à 183 sépultures. Il s'étend sur une aire rectangulaire étroite qui couvre près de quarante ares et dont la plus grande largeur s'établit sur une quarantaine de mètres. Les bordures occidentale et méridionale du champ funéraire ont pu faire l'objet d'une recherche particulière et elles sont assurées par l'exploration d'une zone marginale stérile. En direction de l'est, la route, immédiatement contiguë aux sépultures, limitait nos investi-

gations. Le tracé périphérique de la partie sud-ouest du cimetière s'avère notable.

Le plan général illustre présentement la succession de trois grandes zones de mise en exploitation de la nécropole. Celles-ci se juxtaposent du nord vers le sud. Dans chacune d'elles, les sépultures apparaissent agencées en divers petits sous-groupements. Ceux-ci se définissent en considération de la disposition topographique des sépultures. La structure des fosses et leur orientation sont aussi déterminantes. Le rituel funéraire et la composition des dotations funéraires ajoutent aux informations, d'autant mieux que le champ de repos compte peu de tombes stériles.

Le secteur méridional du cimetière de Vieuxville s'illustre de trois types de sépultures qui apparaissent distribuées en autant de groupements. Une majeure partie des tombes est particularisée par leur axe nord-sud. Nombre d'entre elles sont d'assez vastes dimensions et, dans ce cas, devaient contenir des chambres funéraires. Un second groupe de tombes se dessine à l'ouest et en annexe des précédentes. Les inhumations de ce petit ensemble accusent une même déclinaison vers l'occident. Une troisième concentration de sépultures marque, au sud, la terminaison du champ funéraire<sup>7</sup>. Il s'agit de tombes définies, cette fois, par leur orientation précise, dans la tradition des cimetières d'époque mérovingienne (le défunt allongé face au levant). Dans la plupart des tombes du secteur méridional se rencontre un important apport lithique. Des pierres de calcaire tapissaient les parois des fosses, y restituant l'image d'accessoires en bois disparus. Cet apport témoigne d'une volonté d'élaboration car les fosses avaient été installées dans une argile limoneuse, superposée au banc rocheux calcaire qui, presque partout ailleurs, dans le cimetière, affleure sous une mince couche humique. Deux sépultures étaient en outre particularisées par la présence de structures extérieures. Il n'en subsistait que des trous de pieu, distribués à peu près symétriquement, près des angles de la fosse<sup>8</sup>. De semblables dispositifs avaient déjà été relevés dans le cimetière mérovingien voisin de Hamoir<sup>9</sup>. Dans le groupe des tombes nord-sud, quelques remarquables ensembles d'objets ont été recueillis. Deux oboles numéraires en or — précédemment signalées<sup>10</sup> — s'inscrivent par exemple dans leur contexte. Dans les autres sépultures, la composition des dotations funéraires témoigne d'un appauvrissement généralisé (celui-ci s'avérant tout particulièrement manifeste auprès des inhumations orientées). Quelques sépultures de porteurs d'épées qui sont distribuées dans cette partie du cimetière en illustrent également l'évolution chronologique.

5 Les comptes rendus sont publiés annuellement dans la série *Conspectus - Archaeologia Belgica* et *Archéologie*, à partir de 1981 (Alénus-Lecerf).

6 On connaît aujourd'hui les inexactitudes des renseignements fournis aux auteurs de la publication (Breuer & Roosens 1956 b, 344). Des réserves s'imposent donc ici aussi.

7 Alénus-Lecerf 1984, 89, 91, fig. 47.

8 Id. 1983 a, fig. 38.

9 Notamment autour des tombes 25, 112, 119, 133, 174; Id. 1978, 12, Pl. 1; Id. 1981 b, 8, fig. 4.

10 Id. 1983 a, 76, fig. 39.



2 Plan du cimetière de Vieuxville: relevé des zones fouillées de 1980 à 1984. Le triangle (en haut et à gauche) localise la trouvaille ancienne de la «Tombe du chef».

Le secteur central du cimetière de Vieuxville est malheureusement très abîmé par les pillages de 1979. Une cinquantaine de tombes y sont bouleversées et, pour la plupart, intégralement. Le plan des fouilles permet néanmoins d'identifier dans cette zone une juxtaposition de deux groupes de sépultures qui sont d'inégale importance. Le plus grand groupe, sis à l'est, est constitué de fosses peu profondes et de dimensions généralement réduites. Elles observent toutes un axe dirigé du nord-nord-ouest ou sud-sud-est. Des objets de très belle qualité proviennent de cet ensemble. Une petite plaque boucle damasquinée du V<sup>e</sup> siècle fut par exemple recueillie dans une sépulture partiellement détruite<sup>11</sup>. Une bouterolle d'épée, ornée d'un masque humain encadré de têtes de rapaces, figure dans un lot de trouvailles isolées, en provenance des pillages de cette zone<sup>12</sup>. Quelques tombes masculines, qui étaient exceptionnellement conservées, fournissent d'intéressants ensembles fermés, dont quelques-uns pourvus d'une épée<sup>13</sup>; un autre était nanti d'une coupe en verre à motif de chrisme<sup>14</sup>. Un second groupement de sépultures est établi en annexe, à l'ouest du précédent. Des espaces vides entourent cet ensemble et en soulignent l'isolement. Une disposition semblable était déjà illustrée dans la zone méridionale du cimetière, précédemment examinée. Les fosses sont ici caractérisées par des dimensions particulièrement vastes et elles ont toutes été profondément enfouies dans la roche. Elles sont en outre particularisées par leur même axe nord-ouest à sud-est. Ce petit groupe était également détruit, sauf deux tombes.

Le secteur septentrional du cimetière n'est encore que partiellement reconnu. Il paraît principalement défini par la présence de sépultures alignées et régulièrement rangées. Dans l'un des alignements s'inscrit une tombe à incinération (cf. *infra*). Les fosses à inhumation sont identiquement installées, suivant un axe nord-nord-ouest à sud-sud-est et elles conservent le chevet septentrional qui représente l'un des traits caractéristiques de Vieuxville. Dans les tombes les plus grandes, on observe une tendance à réservier une part importante du fond de fosse pour le dépôt des objets composant la dotation funéraire. Dans ce cas, le défunt occupe toujours régulièrement le secteur occidental de la sépulture (fig. 15). Les vases sont souvent fort nombreux et quelques-uns contiennent des dépôts alimentaires. Dans ces tombes alignées, les oboles numéraires constituent un autre rite d'application courante. Le groupe septentrional compte jusqu'ici très peu d'inhumations sans objet<sup>15</sup>. La verrerie, particulièrement bien représentée, fournit des jalons chronologiques déterminants (fig. 14).

L'occupation du cimetière de Vieuxville s'est effectuée du nord vers le sud et elle accuse une progression constante et ininterrompue du V<sup>e</sup> siècle jusqu'au VII<sup>e</sup> compris. Les débuts de la mise en exploitation du champ de repos ne sont pas encore connus.

Quelques tombes (dont le choix s'est trouvé limité par l'état d'avancement des travaux de restauration) sont examinées ci-après et en illustrent le développement.

### La tombe 137

Elle s'inscrit à la périphérie sud du cimetière, dans le groupe méridional des tombes et y participe au petit ensemble des sépultures orientées. Celles-ci observent un même axe, dirigé de l'ouest (chevet) vers l'est (fig. 2). La fosse avait été établie dans le sous-sol limoneux et elle était peu visible, sauf aux emplacements du chevet et du pied, désignés par un alignement de quelques pierres de calcaire apportées (fig. 3). Ces pierres avaient été originellement disposées entre les parois de la fosse et celles du cercueil. Ce dernier était entièrement consumé mais il subsistait, sur le fond de tombe, une aire colorée (d'environ 2,10 × 0,70 m), correspondant au plancher disparu. Le corps était mal conservé. Quelques restes osseux indiquaient l'emplacement occupé par le défunt; le bras gauche (seul encore visible) était étendu au flanc.

L'inventaire de la dotation funéraire de cette inhumation masculine est réduit (fig. 3). Il comporte une seule arme: le scamasaxe (n° 1). Celui-ci se trouve associé à un ceinturon dégrafé qui avait été déposé au pied droit du défunt (n°s 2-9). Il n'y a pas de vase. Les trois plaques du ceinturon étaient concentrées en un petit lot, la plaque-boucle étant superposée aux deux autres plaques. Deux passants de lanière (n°s 5-6) s'alignaient au dos du scamasaxe. Le couteau (n° 7) qui apparaît disposé sur la lame du scamasaxe, parallèlement à celle-ci et avec la pointe orientée identiquement, pourrait avoir été placé originellement dans le fourreau de l'arme. Deux petits objets — un éclat de silex et un fragment de fond de vase en verre (n°s 8-9) avaient dû être probablement contenus dans une trousse disparue.

Le scamasaxe (n° 1) est d'un type communément illustré durant le VII<sup>e</sup> siècle. La lame, encore étroite, est incisée sur les deux faces d'une profonde rainure. La soie est courte. Une bague épaisse (non conservée) terminait la poignée. La pointe de l'arme est asymétrique et constituée par une courbure dorsale prononcée; la terminaison manque. Longueur actuelle: 49,3 cm. La parure de ceinturon est en fer damasquiné (n°s 2-4). Dépourvue de plaque dorsale, cette garniture s'avère d'une composition moins traditionnelle. La plaque-boucle et la contreplaqué sont de même format semi-ovalaire, avec lobe terminal et bordures latérales légèrement ondées. Longueur des plaques: 7,8 cm; base: 5,3 cm. Elles portent trois bossettes. La troisième plaque est identique aux précédentes mais de dimen-

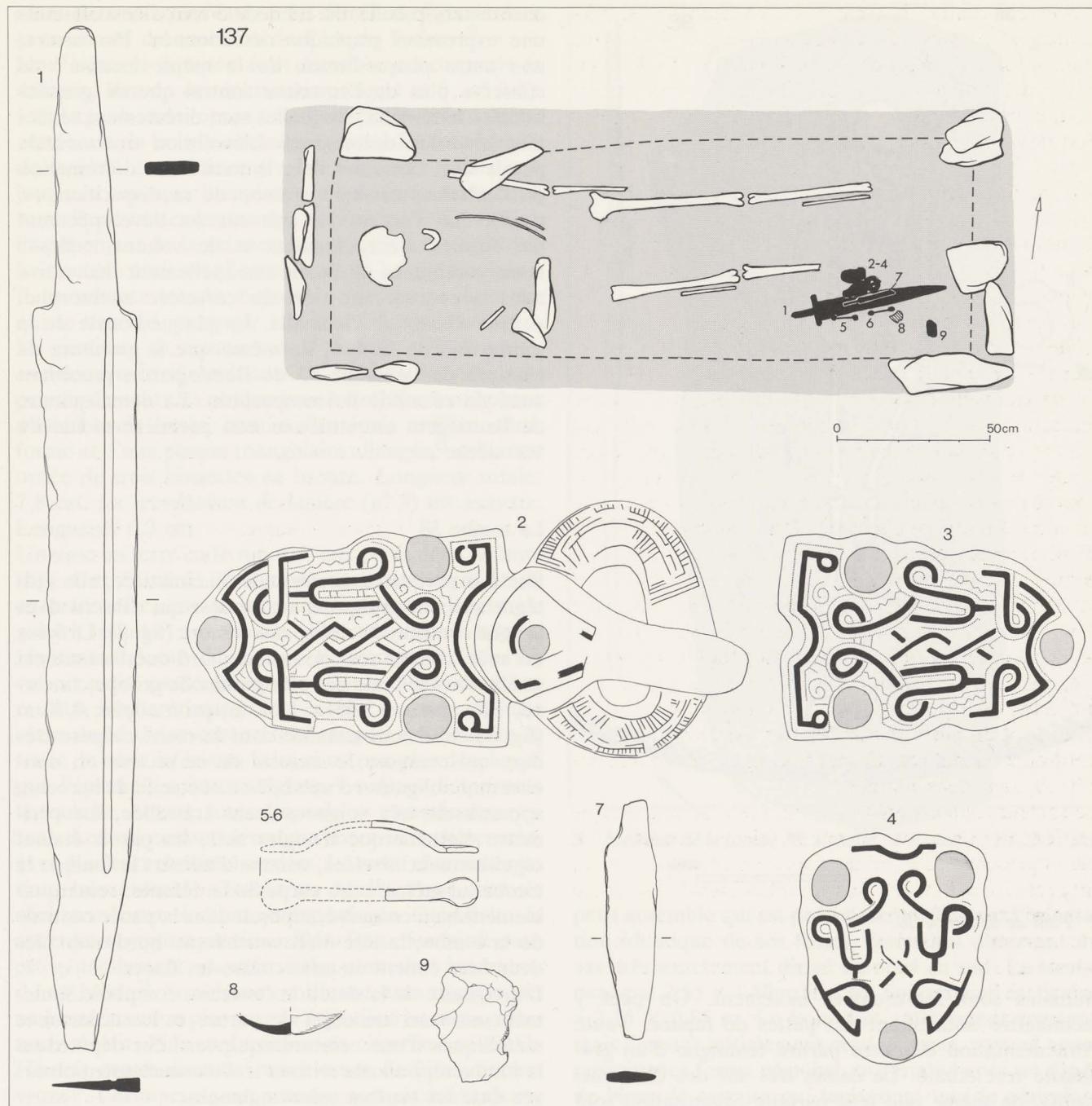
11 Id. 1982 b, 18-23.

12 Une petite série d'objets a pu être récupérée après les dégradations et elle fournit les éléments d'une estimation chronologique pour l'occupation du secteur. Id. 1982 a, 106, fig. 60 : 1.

13 Ibid., 105-107, fig. 59, 60 : 2.

14 Ibid., fig. 62.

15 Id. 1984, 91-92.



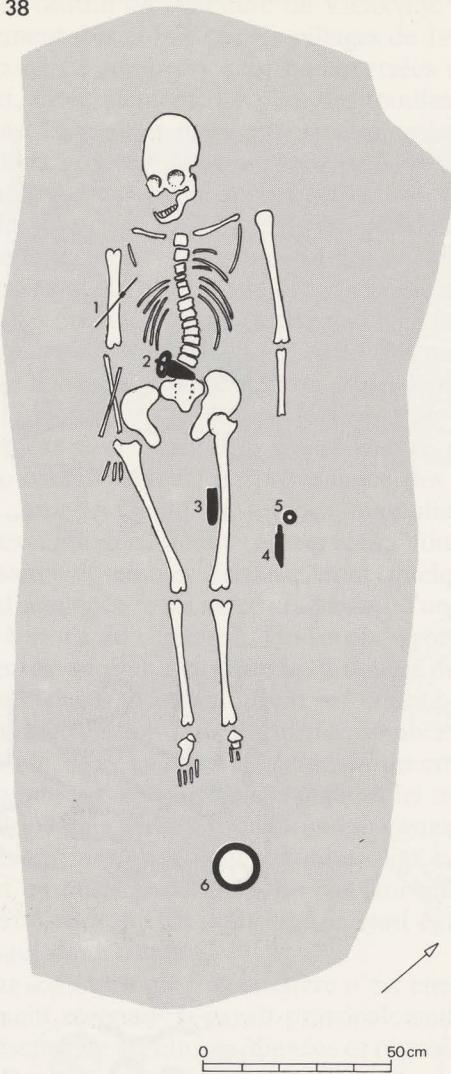
3 Plan et mobilier de la tombe 137. Echelle : 1/3, sauf 2-5 : 2/3.

sions réduites. Longueur: 5,5 cm; base: 4,6 cm. Elle est également pourvue de trois bossettes, des mêmes découpes périphériques et sa base s'incurve d'un décrochement analogue à celui de la contre-plaque. La damasquinure de cette garniture est remarquablement conservée. Les trois plaques sont exactement assorties. La décoration bichrome est composée d'un réseau de motifs rubanés en argent et ceux-ci sont soulignés par un fin lacis d'une incrustation de fil de laiton. La boucle est ornée de frises linéaires, agencées symétriquement. Sur les plaques, le décor couvre toute la surface disponible entre les bossettes, sans réserve marginale ni autre division de champ orné. L'entrelacs

central s'ouvre sur deux brins droits et, à l'extrémité opposée, sur les deux enroulements d'une terminaison bicéphale stylisée<sup>16</sup>. Les motifs qui s'organisent symétriquement sur le pourtour de la plaque illustrent une autre forme de stylisation particulière. Des parties

16 Une torsade de composition analogue mais achevée avec représentation très figurative de deux têtes animales existe sur les plaque-boucle et contreplaqué recueillies dans une tombe voisine (n° 128), à Vieuxville. H. Roosens a identifié l'entrelacs central de cette dernière garniture à l'image de deux chevaux entrecroisés et il les associe au thème iconographique des Dioscures (Roosens 1985, 116-117). On en trouvera une illustration apparentée sur une garniture de ceinture d'une tombe d'Ehrang (Böhner 1959, II, pl. 47 : 1 a-c).

38



4 Plan de la tombe 38.

animales sont représentées isolément. On peut y reconnaître notamment des pattes de rapace. Toute l'ornementation de notre parure témoigne d'un graphisme fort étudié. Le dessin très sûr des différents motifs, de même que leur parfaite organisation sont notoires. En outre, la très belle facture stylistique de cet ensemble constitue aussi un argument qui permet de le situer en tête de file d'une série évolutive. Les parallèles iconographiques sont nombreux mais témoignent tous de qualités stylistiques amoindries. La garniture damasquinée de la tombe 3 de Biersdorf<sup>17</sup> est étroitement apparentée à celle de Vieuxville. Ses plaques s'ornent du même entrelacs central ouvert et de motifs marginaux apparemment identiques. Toutefois cette garniture traduit une facture de qualité déjà médiocre. Le même style assez fruste apparaît sur une plaque-boucle de Nimy<sup>18</sup>. Celle-ci offre un décor

encore très proche de celui de Vieuxville mais dans une expression graphique désordonnée. Par contre, une autre plaque-boucle de la même localité<sup>19</sup> ne conserve plus de l'entrelacs central que de grandes boucles terminales, lesquelles sont directement reliées aux bordures décoratives. L'évolution ornementale paraît ainsi s'orienter dans le sens d'une déformation de l'entrelacs central — sinon de sa disparition —, tandis que l'accent est mis sur un développement des formes d'enroulements et de volutes, celles-ci étant combinées de façon essentiellement décorative mais ne conservant rien du caractère zoomorphe, si bien illustré à Vieuxville. La plaque-boucle de la tombe 863 de Ciply<sup>20</sup>, de même que la garniture de ceinture de la tombe 43 de Beerlegem<sup>21</sup>, procèdent aussi de ce mode de composition. La damasquinure de Beerlegem est attribuée à la première moitié du VII<sup>e</sup> siècle<sup>22</sup>.

#### La tombe 38

Sise à la périphérie occidentale du cimetière, elle s'intègre au petit groupe annexe ouest qui s'inscrit dans la zone centrale du champ des tombes (fig. 2). La fosse est axée, comme ses voisines, du nord-ouest au sud-est et elle s'avère l'une des plus petites du groupe concerné. Elle mesure 2,65 × 1,10 m; profondeur: 0,70 m (fig. 4). Elle était installée dans la roche calcaire très dure qui compose le sous-sol de ce secteur et, nonobstant l'obligation d'une taille à contre-fil de la roche, apparaissait très soigneusement travaillée. Le périmètre était marqué d'angles nets, les parois étaient régulièrement nivelées, comme d'ailleurs le fond de la tombe lui-même<sup>23</sup>. Le corps de la défunte, remarquablement bien conservé, reposait dans la partie centrale de la tombe; la tête était couchée au nord-ouest; les deux bras étaient étendus contre les flancs.

L'inventaire de la dotation funéraire comprend seulement un vase, un objet de parure et les accessoires métalliques d'une ceinture équipée. Leur dépôt dans la tombe répond aux critères traditionnellement observés dans les tombes mérovingiennes.

Une épingle de bronze (fig. 4 et 5, n° 1) fut recueillie sur le côté droit du torse de la défunte. Elle était disposée obliquement, avec la pointe superposée à la mi-longueur du bras. L'épingle est constituée d'une tige rétrécie. Longueur conservée: 16 cm (la pointe manque). Elle est ornée, sur un tiers de sa longueur, d'une suite de motifs en relief. Ceux-ci se composent de godrons et de zones facettées, distribuées symétriquement et en alternance sur sept registres juxtaposés. Au-delà, un gros bouton polyédrique délimite la zone non ornée. Ces épingles sont caractéristiques pour le VII<sup>e</sup> siècle. Une épingle analogue, pourvue d'un décor

17 Ibid., II, pl. 49 : 1 a-c.

18 Trenteseau 1966, 87, cat. 123, fig. 11.

19 Ibid., fig. 45.

20 Faider 1970, II, pl. 118.

21 Roosens & Gyselinck 1975, II, pl. 10.

22 Ibid., I, 27.

23 Alénus-Lecerf 1981 a, fig. 25.

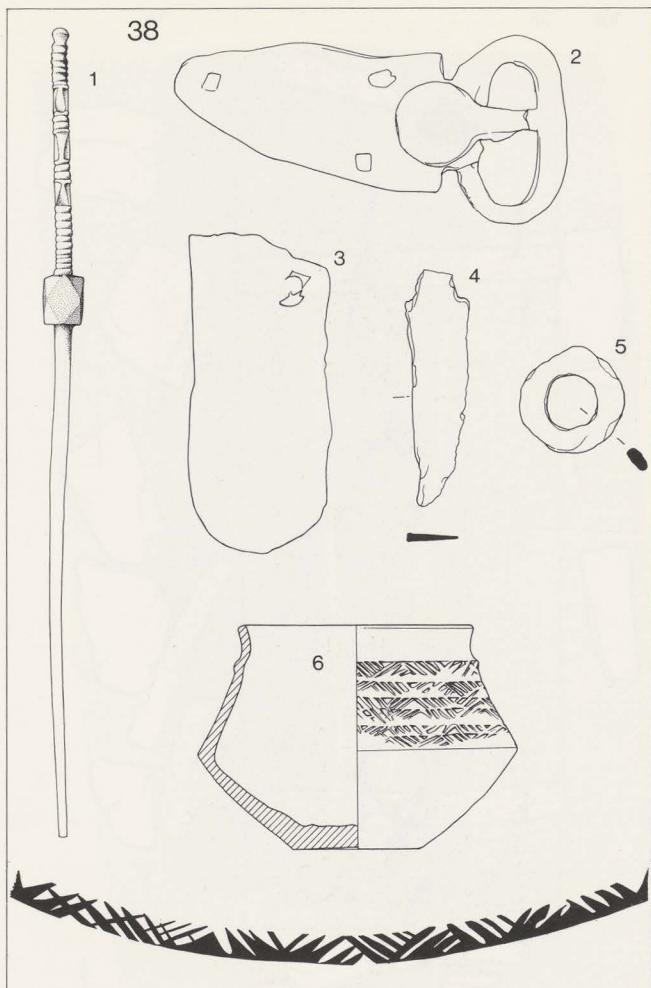
identique mais plus largement distribué, figurait dans la tombe 15 du cimetière du Parc de Tournai<sup>24</sup>.

Une ceinture équipée était attachée au corps de la défunte, lors de son inhumation (fig. 4 et 5, n° 2-5). La plaque-boucle reposait sur l'extrémité de la colonne vertébrale, la boucle orientée à droite. La terminaison de lanière, recueillie entre les fémurs et à leur mi-longueur, marque l'emplacement du bout de la ceinture. Dans toutes les tombes féminines de Vieuxville, l'équipement de la ceinture se portait au côté gauche. Le couteau était usuellement attaché à une châtelaine. Il ne subsiste ici, du dispositif, qu'un anneau en fer qui se trouvait juxtaposé à la soie d'un petit couteau. La garniture de ceinture est d'un type très simple et communément illustré dans les tombes du VII<sup>e</sup> siècle principalement. La plaque-boucle (n° 2) est composée d'une boucle ovale, nantie d'un épais ardillon scutiforme et d'une plaque triangulaire allongée, seulement ornée de trois bossettes en bronze. Longueur totale: 7,8 cm. La terminaison de lanière (n° 3) est assortie. Longueur: 6,3 cm.

Un vase en terre cuite reposait aux pieds de la défunte (fig. 4 et 5, n° 6). La poterie est bien cuite et de couleur noire, sur le noyau blanchâtre. Elle est de gabarit réduit et montre une silhouette encore trapue. Hauteur: 8,7 cm; diamètre à l'ouverture 9,5 cm. Le col est petit, modérément évasé et souligné d'un fort ressaut, à la terminaison de l'épaule. Le corps du vase est marqué d'une carène très accusée qui délimite le tronc du cône inférieur, celui-ci un peu plus développé que l'épaule. La base est plate. Le décor, imprimé à la molette, couvre toute l'épaule, y compris son ressaut. Les spires sont déroulées assez irrégulièrement, avec plusieurs chevauchements. Le motif d'ornementation, très élaboré, s'établit au départ d'une frise de chevrons, ceux-ci étant juxtaposés en tête-bêche et avec des remplissages diversifiés. Cette forme de vase est généralement associée à des contextes funéraires du VI<sup>e</sup> siècle<sup>25</sup>. Son décor est illustré dans la région et ne paraît pas non plus y avoir été utilisé beaucoup plus tardivement. Plusieurs tombes du cimetière voisin de Hamoir contenaient des vases ornés de frises en chevrons<sup>26</sup>. Certaines de ces poteries sont encore trapues, d'autres témoignent de formes plus évoluées qui cependant n'excèdent pas le premier quart du VII<sup>e</sup> siècle<sup>27</sup>. L'installation de la tombe 38 de Vieuxville doit s'orienter vers la fin du VI<sup>e</sup> ou le début du VII<sup>e</sup> siècle. Ses éléments les plus récents sont l'épingle en bronze et la garniture de ceinture, qui n'apparaît pas avant 575.

### La tombe 101

Elle est située dans le groupe méridional du cimetière et à sa bordure orientale (fig. 2). Elle participe à un



5 Mobilier de la tombe 38. Echelle : 1/3, sauf 1 : 1/1, 2-3 : 2/3.

petit ensemble qui est précisément défini par l'orientation identique de ses fosses, lesquelles observent un axe très exactement dirigé du nord au sud. La tombe mesurait 2,55 × 1,50 m (fig. 6). Son cercueil est évalué à 2,15 × 0,85 m. Le bois était entièrement consumé mais l'espace initialement occupé par le cercueil apparaissait sous forme négative, matérialisée par un dépôt de blocs de calcaire qui tapissaient tout le périmètre intérieur de la fosse. Certains éléments étaient entassés, d'autres, de plus grand format, étaient dressés de chant. Ce dispositif, étagé sur une hauteur de quelque quarante à cinquante centimètres au-dessus du fond de tombe, illustre l'utilisation d'un cercueil, plutôt que d'un brancart funéraire. Les traces colorées de deux poutres transversales, sous-jacentes au cercueil, restaient également bien visibles dans le limon où la tombe avait été installée. Les ossements étaient très mal conservés. Outre quelques dents, il ne subsistait plus qu'une empreinte des os longs. Le défunt avait la tête sise au nord et il est possible que ses deux mains aient été originellement ramenées sur le bassin.

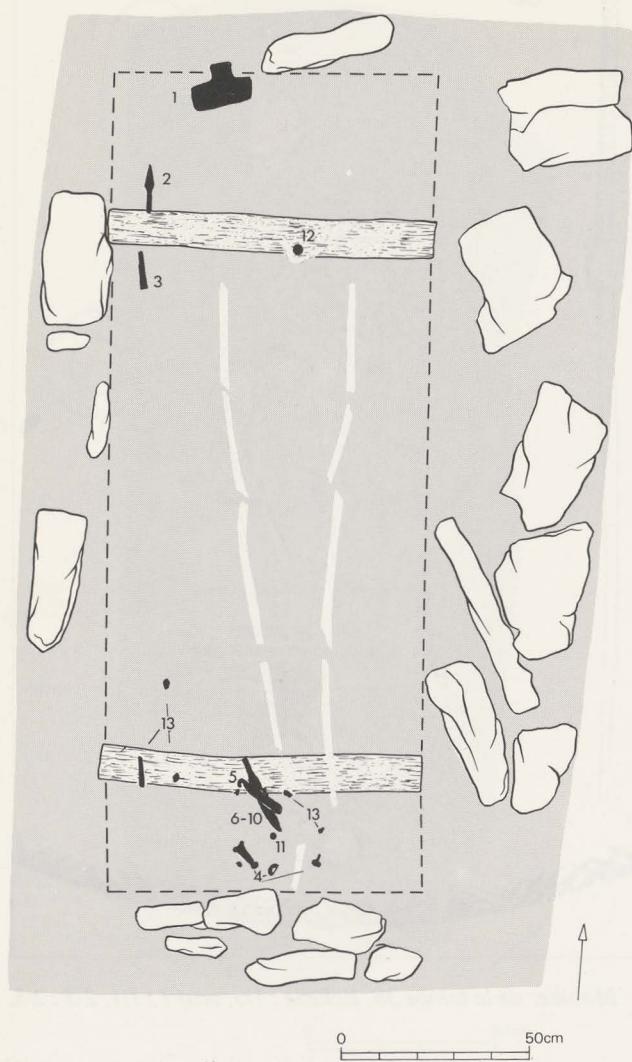
24 Hubert 1963, fig. 11 : 10.

25 Böhner 1959, I, 38-39, II, pl. 1 : 12.

26 Par exemple dans les tombes 1, 31, 33, 178, 181: Alénus-Lecerf 1975, pl. 1, 9, 12, 48, 50.

27 Id. 1978, 65, 69 ss.

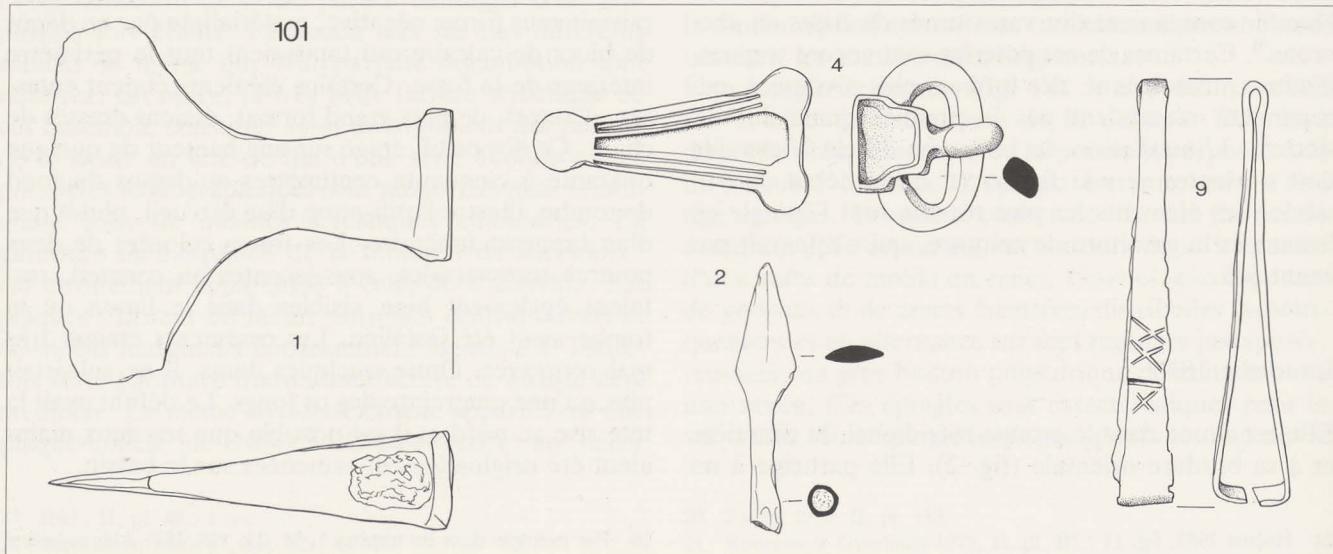
101



6 Plan de la tombe 101.

La dotation funéraire de cette inhumation masculine comprend au moins deux armes, une ceinture équipée et une obole numéraire. L'armement était disposé au côté droit du corps. La hache était dressée verticalement contre la paroi du chevet du cercueil, avec le tranchant fiché dans le plancher (fig. 6 et 7, n° 1). Un fer de flèche jouxtait l'épaule droite, la pointe orientée au chevet (fig. 6 et 7, n° 2). Cette flèche paraissait avoir été appariée d'un second exemplaire (fig. 6, n° 3), dont quelques débris métalliques recueillis n'ont pas pu être reconstitués. La ceinture avait été dégraflée lors de l'inhumation, selon un rite qui s'avère d'usage commun dans tout le cimetière de Vieuxville. Elle avait été déposée aux pieds du défunt et y fut récoltée en deux lots juxtaposés. La plaque-boucle de ceinture avait ses éléments désarticulés et fortuitement dispersés contre la paroi du pied du cercueil (fig. 6, n° 4). Tout le contenu de la trousse s'agglomérait en une masse oxydée et compacte (fig. 6, n° 5-11). Elle contenait une série d'instruments (la plupart encore en cours de traitement et non illustrés). Ceux-ci se disposaient comme suit: sous le fermoir d'aumônière, se juxtaposaient un couteau, une fiche à bâliaire et une pince à épiler. De part et d'autre du lot, s'éparpillaient deux perles, un éclat de silex et un fragment de cristal de roche. De tels objets composent un petit ensemble disparate qui est souvent rencontré dans les bourses masculines des tombes d'époque mérovingienne. Une monnaie avait été déposée dans la mâchoire du défunt (fig. 6, n° 12). Il n'en reste qu'un bronze fruste. Dans l'inventaire du mobilier de la tombe, ne figure pas de pièce de vaisselle. Toutefois la présence originelle d'une seille n'est pas à exclure. Une demi-douzaine de petits fragments de fer (éclats et morceaux de languettes) ont été recueillis près du pied droit du défunt, principalement éparpillés près de l'aumônière (fig. 6, n° 13). Ils pourraient provenir des garnitures métalliques d'un seau en bois décomposé. La mauvaise conservation

101



7 Quelques objets de la tombe 101. Echelle : 1/3, sauf 4 et 9 : 2/3.

qui affecte parfois ce type de récipient a été constatée dans quelques autres sépultures du cimetière.

Dans la dotation funéraire, la hache et la plaque-boucle de ceinture sont représentatives pour le VI<sup>e</sup> siècle. La hache (n° 1) est à tranchant large et symétriquement développé. Le corps est massif et relativement court. Longueur: 16 cm. La douille est régulièrement évasée vers le talon qui est renforcé à sa terminaison. Cette forme marque l'évolution d'un type ancien<sup>28</sup>. La plaque-boucle (n° 4) est en bronze. Longueur totale: 8,1 cm. La boucle ovale est constituée d'un anneau massif. Son ardillon est pourvu d'une large cuvette de forme trapézoïdale, dont l'incrustation est perdue. La plaque, triangulaire et étroite, est élargie aux angles de ressauts circulaires. Entre les bossettes, le champ central de la plaque est évidé et souligné, aux longs côtés, d'une double rainure. Des boucles pourvues d'un ardillon orné de cavités rectangulaires serties sont attribuées principalement au milieu et à la seconde moitié du VI<sup>e</sup> siècle<sup>29</sup>. La présence de cet exemplaire dans notre tombe fournit un élément d'orientation chronologique.

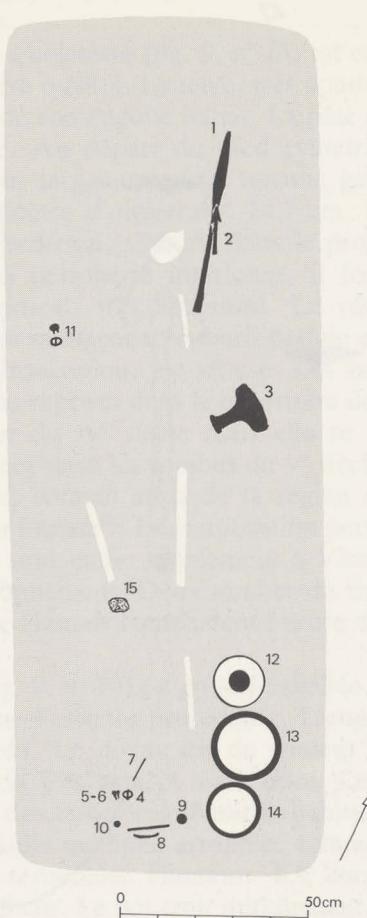
La pince à épiler (n° 9) est également en bronze. Longueur: 8,4 cm. Elle procède, elle aussi, d'un type ancien qui perdure durant tout le cours du VI<sup>e</sup> siècle. Les tiges sont élargies progressivement, jusqu'à la terminaison des palettes. Celles-ci sont ornées d'un motif gravé, composé de trois croix de Saint-André.

#### La tombe 47

Elle est incorporée au secteur central du cimetière et sise à sa périphérie orientale (fig. 2). Elle est l'une des rares tombes de cette zone à avoir été préservée du pillage qui avait endommagé tout le groupe. Elle s'intègre dans une série de fosses identiquement axées du nord-nord-ouest au sud-sud-est et, comme elles, est de format relativement réduit: 2,25 × 0,85 m (fig. 8). Le fond était entièrement constitué par la tête de roche qui est, en cet endroit, assez friable. Les parois étaient taillées dans la couche humique et, du fait d'un enfouissement qui n'excédait pas une trentaine de centimètres, elles restaient difficilement repérables. Le corps était fort mal conservé. Quelques fragments subsistaient seulement de la calotte crânienne (sise au nord-ouest) ainsi que des membres. Les avant-bras manquaient.

La dotation funéraire comprend trois armes, trois vases et divers accessoires de buffleterie, en provenance d'un ceinturon équipé et probablement aussi d'un baudrier (fig. 8 et 9). Les armes étaient réunies à gauche du défunt et à hauteur du torse. La lance (n° 1) avait été allongée contre le corps, étroitement juxtaposée à ce dernier, avec le fer pointé en direction du chevet de tombe. Une flèche (n° 2), déposée sur

47



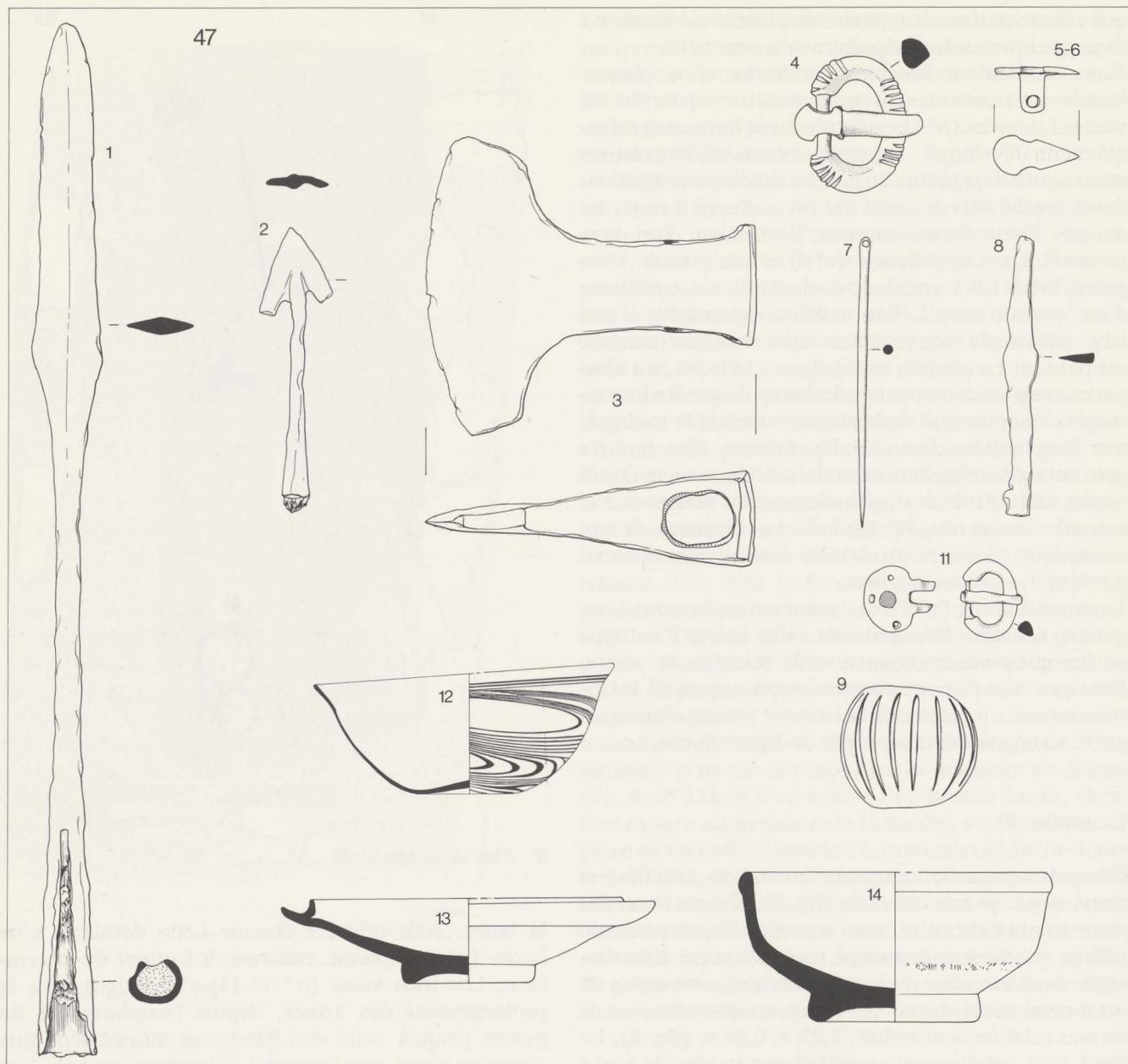
8 Plan de la tombe 47.

la lance, était orientée comme cette dernière. Une hache (n° 3) reposait, couchée, à hauteur de la ceinture. Les trois vases (n°s 12-14) s'alignaient dans le prolongement des armes; depuis l'emplacement du genou jusqu'à celui des pieds, se succédaient une coupe en verre, une assiette à colerette et un bol. Aux pieds du défunt gisaient les restes métalliques d'un ceinturon dégrafé et de son équipement. La garniture de ceinture se compose simplement d'une boucle et de deux tenons (n°s 4-6). Divers objets utilitaires et autres étaient concentrés au même emplacement — et sans doute originellement serrés dans quelque bourse. Leur inventaire compte une aiguille (n° 7), un couteau abîmé (n° 8), une perle (n° 9) et une monnaie (n° 10). Deux objets seulement se trouvaient distribués au côté droit du défunt. Une toute petite plaque-boucle en bronze était isolée près du torse et à la hauteur du coude (n° 11). Vers l'emplacement du genou, une trace métallisée indiquait le dépôt d'un petit objet en fer (n° 15) qui n'était plus identifiable.

Le fer de lance (fig. 9, n° 1) est pourvu d'une douille fendue, d'un long collet et d'une flamme ovalaire étroite. Longueur: 48 cm. Cette arme s'intègre dans une classe de longues lances à collet prolongé, dont l'usage se répand dans le cours du VI<sup>e</sup> siècle. Dans cette série d'armes, des variantes affectent principalement la

28 Böhner 1959, I, 173, II, fig. 33 : 4-6.

29 Dasnoy 1968, 329.



9 Mobilier de la tombe 47. Echelle : 1/3, sauf 4-7 et 11 : 1/3, 9 : 1/1.

flamme. Sur notre exemplaire, cette dernière est caractérisée par l'étranglement des bordures, à leur partie inférieure. Cette forme est aussi illustrée dans la région namuroise et notamment à Eprave<sup>30</sup>. La même lance est encore rencontrée à Franchimont<sup>31</sup>. Plus généralement, toutefois, ce type de flamme losangée apparaît sur des lances assez courtes et sans collet prolongé. De pareils exemplaires sont fréquemment observés dans des mobiliers funéraires de la première moitié du VI<sup>e</sup> siècle. Deux des tombes de chefs de Mézières contenaient par exemple de telles lances et leur installation est précisée au début du siècle<sup>32</sup>.

La hache symétrique (fig. 9, n° 3) est à dos plat. Elle est de forme massive et un peu plus courte que l'exemplaire précédemment mentionné dans la tombe 101. Longueur: 15,4 cm. La douille s'inscrit ici exactement dans le prolongement du corps de l'arme. Elle est également bordée d'un très léger renflement dorsal. Ce type de hache procède d'une forme déjà largement représentée dans les tombes du bas empire et qui, dans le cadre d'une longue évolution, reste encore très largement rencontrée durant tout le VI<sup>e</sup> siècle<sup>33</sup>. Plusieurs tombes de Vieuxville étaient pourvues de telles haches, précisément illustrées à divers stades de

30 Dasnoy 1967, fig. 8 : 1-4.

31 Dierkens 1981, 103, pl. IX : 92.

32 Périn 1972, 35, 51, fig. 10 : 14, 17 : 9.

33 Böhner 1958, I, 173, II, fig. 33 : 4-6.

leur transformation. Leur inventaire s'établit en nombre évidemment moindre que pour les francisques et autres haches simples, dont l'importante représentation avait déjà été soulignée<sup>34</sup>.

La garniture du ceinturon (fig. 9, n° 4-6) est en bronze et s'inscrit dans un groupe d'accessoires qui apparaissent dans les mobilier funéraires dès le début du VI<sup>e</sup> siècle<sup>35</sup>. La parure associe une boucle simple et une paire de tenons scutiformes. La boucle est formée d'un anneau massif, orné à sa périphérie de trois groupes d'incisions godronnées. Longueur: 3,2 cm. Elle s'articule au moyen d'un étroit ardillon scutiforme. Les tenons sont assortis, leur face est lisse.

La petite plaque-boucle (fig. 9, n° 11) est également en bronze et conserve des vestiges d'un originel plaçage doré. Longueur totale: 2,7 cm. La boucle est formée d'un anneau massif et pourvue d'un ardillon à base droite enroulée, avec terminaison également recourbée. La plaque ovale est ornée d'une incrustation formée d'une fine lamelle de véritable grenat<sup>36</sup>. Celle-ci était insérée dans une cavité peu profonde, entre les trois têtes des rivets de fixation. Ces derniers sont également en bronze. La patte d'articulation qui complétait le système d'attache est brisée. Notre exemplaire est issu d'une série de boucles à plaque ovale qui figurent dans des contextes datés durant une bonne partie du V<sup>e</sup> siècle et au début du VI<sup>e</sup>. La tombe 46 de Rochefort, par exemple, contenait une plaque-boucle de ceinture réniforme accompagnée, comme à Vieuxville, d'une coupe en verre à décor d'émail blanc<sup>37</sup>.

L'écuelle (fig. 9, n° 12) est en verre incolore et très mince. Cette coupe présente un fond repoussé, le corps est galbé et s'évase sous l'embouchure. Celle-ci est sommairement ourlée. Le décor est composé d'émail blanc, incrusté dans la masse vitreuse. La surface tout entière du récipient est couverte d'une suite de motifs identiques, en forme de faisceaux. Ces derniers sont disposés sur deux registres et s'imbriquent les uns dans les autres. Une spiraloïde de fil de verre déroule de très fins anneaux, serrés étroitement sous l'ouverture du vase. Une ornementation analogue figure sur quatre écuelles de la région namuroise<sup>38</sup>. La datation attribuée à ces récipients est assimilée à celle des écuelles émaillées avec des motifs de quatre-feuilles, lesquelles se rencontrent dans des ensembles bien datés de la seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle et la première moitié du VI<sup>e</sup><sup>39</sup>. Une représentation importante des coupes de verre, comme du mode d'ornementation par incrustation d'émail, constitue une particularité déjà notifiée pour la région namuroise<sup>40</sup> et qui se

trouve aussi confirmée dans le matériel récolté à Vieuxville.

L'assiette à colerette (fig. 9, n° 13) est en terre sigillée de médiocre qualité. La terre, très poudreuse, n'a rien conservé de son engobe initial. La pâte est de couleur beige-rose. Au départ du pied cylindrique, la paroi s'évase très largement, sans aucune galbe. Hauteur: 4 cm; diamètre d'ouverture: 14,7 cm. Le marli, très mince et redressé, s'inscrit dans le prolongement du vase; à la périphérie intérieure, il forme un court rebord vertical, très amenuisé. Le récipient accuse d'évidentes malfaçons; le marli ondule et tout un côté du corps tronconique est affaisé. Les assiettes à marli ne sont pas reprises dans le répertoire de la céramique argonnaise du IV<sup>e</sup> siècle mais elle se trouvent bien représentées dans les tombes du V<sup>e</sup> siècle de la région namuroise, comme aussi de la région rhénane et de l'Est de la France<sup>41</sup>. Leur utilisation perdure durant le VI<sup>e</sup> siècle tout entier, également à Vieuxville et dans son environnement. Deux tombes du cimetière mérovingien de Hamoir contenaient encore des assiettes de ce type<sup>42</sup>.

Le bol (fig. 9, n° 14) est en terre sigillée, d'aussi piètre qualité que l'assiette précédente. L'engobe est également perdu. Le noyau est de couleur bistre-orange. La pâte est très lisse et assez dure. Le profil du bol témoigne des caractères abâtardis habituels: pied cylindrique, saillie médiane arrondie, comme l'est aussi la baguette terminale. Hauteur: 6,9 cm; diamètre au bord: 14,5 cm. Le bol était initialement orné mais son décor est devenu tout à fait indistinct; il n'en subsiste que l'empreinte ténue de quelques casiers, marqués d'une molette linéaire. Ce récipient est issu du type 320 de Chenêt. De telles poteries sont couramment illustrées dans les tombes du V<sup>e</sup> siècle et restent également bien représentées durant une bonne partie du siècle suivant.

La monnaie n° 10 n'est pas illustrée. Son identification est établie comme suit<sup>43</sup>: Philippe I, *Otacilie*, Rome, 248. OTACILSEVERAAVG Buste diadémé, drapé à droite sur croissant. SAECVLARES AVG Hippopotame debout à droite, ...; Antoninien: troué; 6. RIC 116 (b).

Dans la tombe 47, l'armement et la garniture de ceinture s'inscrivent dans le cours du VI<sup>e</sup> siècle et de préférence assez tôt. Par ailleurs, la petite plaque-boucle n° 11 est issue d'un type ancien et s'avère bien assortie à la vaisselle ici réunie. Celle-ci, avec l'association d'une assiette à marli et d'une coupe en verre à décor émaillé, confirme l'orientation d'une datation précoce.

34 Alénus-Lecerf 1982 a, 107-108, fig. 61.

35 Böhner 1958, I, 181-183.

36 Nous remercions M. P. de Hénau, Chef de section à l'Institut royal du Patrimoine artistique, pour son identification.

37 La coupe de cette tombe de Rochefort était ornée d'un motif de quatre-feuilles. Ce mobilier était en outre précisément daté par un triens de Zénon (Dasnoy 1967, 94, fig. 12 : 1-3).

38 A Eprave-Dévant-Le-Mont, Eprave-Rouge-Croix et Samson (deux exemplaires), Dasnoy 1967, 76, fig. 5 : 5.

39 Id. 1955, 21.

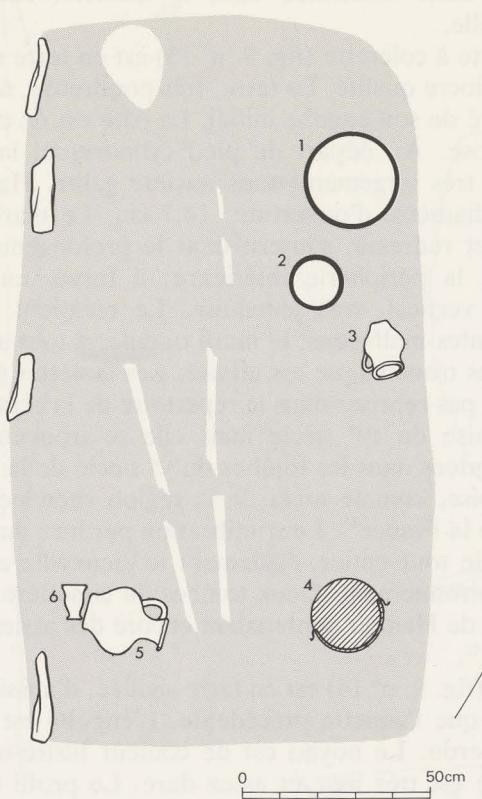
40 Breuer & Roosens 1956 a, 254.

41 Dasnoy 1978, 72, fig. 3 : 2, 7; Id. 1967, 70, fig. 3 : 6-9.

42 Dans les tombes 23 et 186: Alénus-Lecerf, 1975, Pl. 7, 51.

43 Nous remercions Madame J. Lallemand, chef de travaux au Cabinet des Médailles, qui assure l'examen du numéraire recueilli à Vieuxville.

153

**10** Plan de la tombe 153.

### La tombe 153

Elle est située dans le groupe septentrional du cimetière, sur la lisière nord du petit chemin d'exploitation qui traverse actuellement le champ funéraire et délimite le bois communal (fig. 2). La fosse s'intègre dans un ensemble de sépultures alignées et qui souscrivent à un même axe, dirigé du nord-nord-ouest au sud-sud-est. Elle était en grande partie installée dans la couche humique. Deux de ses parois seulement étaient partiellement taillées dans la roche (chevet et rive est); la bordure occidentale était indiquée par quelques pierres alignées qui provenaient du creusement de la sépulture (fig. 10). Dimensions: 1,90 m (environ) × 1,10 m; profondeur: 0,70 m. Le corps était en mauvais état et tous les restes osseux s'effritaient lors de leur enlèvement. La tête reposait au nord-ouest; le bras gauche (partiellement visible) paraissait étendu au flanc. Le défunt occupait la partie occidentale de la tombe, l'autre secteur du fond de fosse ayant été intentionnellement réservé pour le dépôt des objets.

Le mobilier funéraire se compose exclusivement de vaisselle (fig. 10 et 11). Les six vases étaient distribués dans la tombe en deux groupements et se répartissaient comme suit. Un grand plat en terre sigillée (n° 1) et une assiette en terre blanche (n° 2) se juxtaposaient à côté du torse et du bassin. Une petite cruche en terre rugueuse (n° 3) était couchée à hauteur du bassin. Un chaudron en bronze (n° 4) reposait près du pied gauche. Les deux autres vases, réunis près du pied

droit, sont un gobelet en verre (n° 6) et une grande cruche en terre sigillée (n° 5) — ces deux récipients étaient également couchés et inversément orientés. L'important lot de récipients recueilli auprès de cette inhumation avait été composé de façon très diversifiée. Il associe un récipient de bronze, un autre en verre et quatre poteries, au nombre desquelles figurent deux exemplaires en terre sigillée, un autre en terre rugueuse et un encore en pâte fine. Un tel assortiment témoigne de l'importance sociale du personnage inhumé.

Le grand plat (fig. 11, n° 1) est en terre sigillée, de qualité encore médiocre. La pâte offre une consistance poudreuse et ne conserve que peu de traces de son engobe. Le corps du récipient présente un évasement rectilinéaire, sous le bord qui est court et presque droit. Hauteur: 6,5 cm. Diamètre d'ouverture: 24,8 cm. Cet exemplaire procède de la série 304 du répertoire de Chenêt<sup>44</sup>.

Une petite assiette était constituée de terre cuite fine et lisse, de couleur blanchâtre, qui se décomposait au fur et à mesure du dégagement du vase. Elle n'a pas pu être conservée, sauf quelques tessons, inutilisables pour une identification du profil. Hauteur approximative: 3 cm; diamètre: environ 14 cm. Les parois étaient très minces (environ 1 à 2 mm d'épaisseur).

La petite cruche (fig. 11, n° 3) est en terre rugueuse, de couleur rougeâtre. Dans la composition de la pâte intervient une part importante de dégraissants minéraux qui l'assimilent à une production bien connue dans la région de Mayen. Cette cruche présente un fond plat et une panse ovoïde. Le col cylindrique, très court, s'achève par un rebord en forme de baguette. L'anse nervurée s'attache sous ce rebord. Ce type de cruche est bien représenté dans les tombes du bas empire et leur utilisation perdure encore largement dans le cours du V<sup>e</sup> siècle. Dans la région proche de Vieuxville, des cruches analogues sont par exemple illustrées à Spontin, Furfooz et Samson<sup>45</sup>.

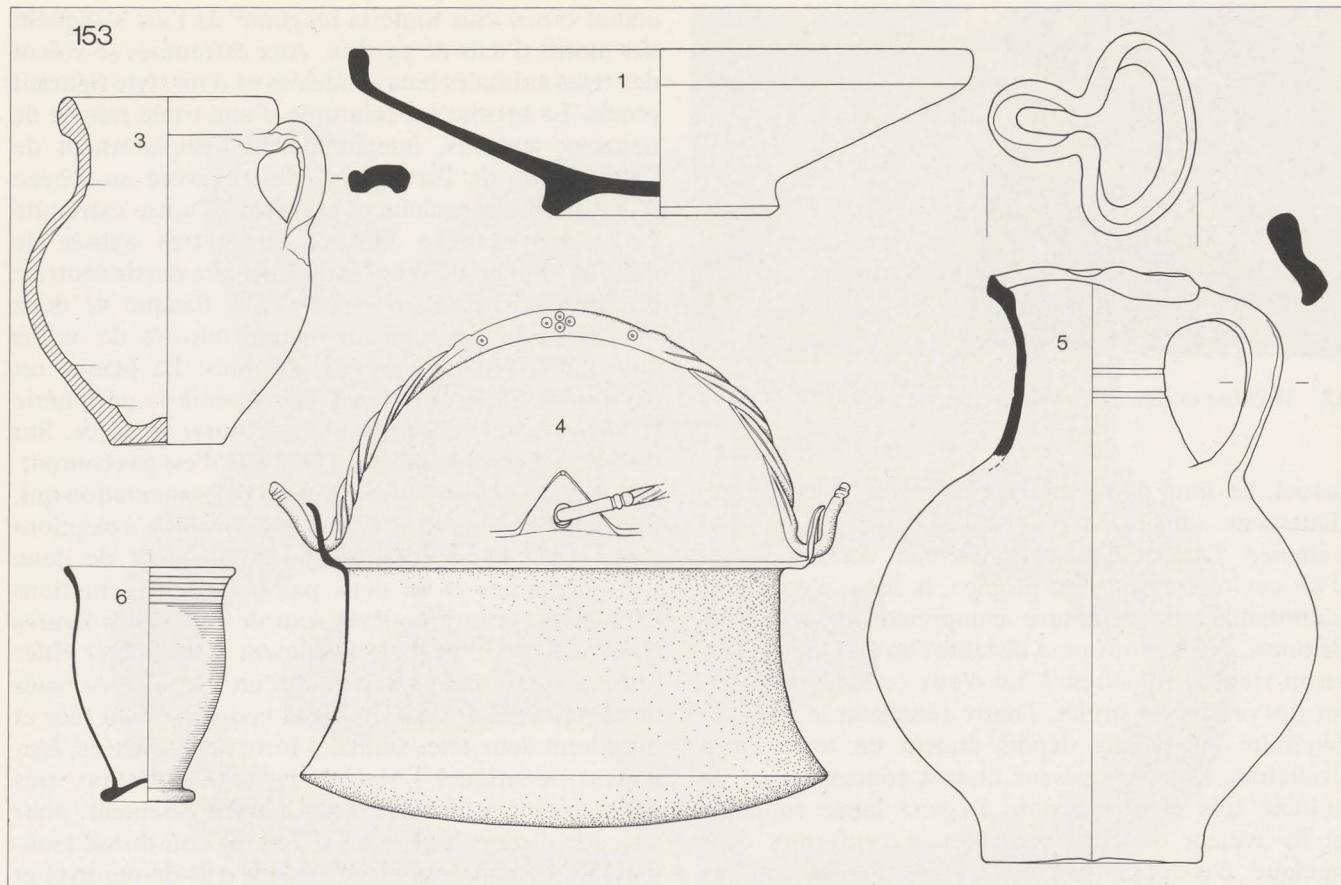
Le second exemplaire de vase en terre sigillée de la tombe 153 est constitué par la grande cruche (fig. 11, n° 5). La poterie est assez bien cuite, mais ne conserve rien de son engobe. Hauteur: 23,3 cm. Le fond est plat et cylindrique. La panse globuleuse accuse un léger affaissement à sa partie inférieure. Le col court s'ouvre sur l'orifice circulaire, nanti d'un bec pincé. L'anse est plate et nervurée. Cette cruche s'intègre dans la classification de Chenêt: type 348<sup>46</sup>.

Le chaudron en bronze (fig. 11, n° 4) est un bel exemple du type Vendel. Il était fabriqué dans une tôle très mince qui n'a pas résisté à la pression des terres, à l'emplacement de la courbure du corps. Celle-ci était fracturée sur toute sa périphérie. Hauteur: 10,5 cm; diamètre à l'ouverture: 19,1 cm. Le fond est légère-

44 Chenêt 1941, 59 ss.

45 Spontin, tombes B et C: Dasnoy 1965, 195, fig. 3 : 5, 5 : 16; Furfooz: Id. 1969, 149, fig. 1 : 4, 6 : 2, 8 : 2; Samson, tombe 7: Id. 1969, 293, fig. 7 : 4.

46 Chenêt 1941, 99.



11 Mobilier de la tombe 153. Echelle : 1/3.

ment bombé. La paroi présente une forme de tronc de cône légèrement galbé. A l'embouchure, la tôle de bronze, repliée, forme un marli horizontal. Elle est redressée aux emplacements des deux attaches de l'anse, lesquelles sont formées d'appendices triangulaires, simplement perforés. L'anse est composée d'une tige en bronze massif, de section circulaire. Elle est torsadée aux extrémités et aplatie sur la partie centrale, destinée à la préhension. Cette dernière est décorée de quelques ocelles, organisées symétriquement. Ces chaudrons participent à une production artisanale du nord de la Gaule, principalement effective durant les IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècle. Deux tombes du cimetière de Spontin qui étaient pourvues de chaudrons analogues — hors l'anse plus simple — appartiennent au groupe le plus ancien des inhumations de cette nécropole<sup>47</sup>.

Le gobelet ovoïde en verre (fig. 11, n° 6) est de couleur vert-jaunâtre. Hauteur: 9,2 cm; diamètre à l'ouverture: 6,3 cm. Le fond est creux et appuyé sur un bourrelet aplati. La panse accuse un rétrécissement à sa partie supérieure, sous l'embouchure, elle-même largement évasée. Cette zone est ornée d'un fin filet de pâte de verre, déroulé quatre fois autour du vase. Les gobelets ovoïdes représentent une forme tôt connue dans les ensembles funéraires du bas empire du nord de la Gaule. La forme élancée et galbée de

notre exemplaire en illustre une phase déjà évoluée. La tombe 968 de Krefeld-Gellep possède un gobelet de forme très apparentée, que son contexte situe au début de la seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle<sup>48</sup>.

La tombe 153 réunit deux pièces de sigillée qui s'inscrivent dans la tradition argonnaise. Le chaudron de bronze et la petite cruche de production dite de Mayen sont des objets figuratifs pour l'époque du bas empire mais dont l'usage apparaît prolongé dans tout le cours du V<sup>e</sup> siècle. Le gobelet de verre qui n'est pas antérieur au milieu de ce siècle, s'avère l'élément le plus significatif pour l'attribution chronologique de cet ensemble.

#### La tombe à incinération 177

La sépulture est sise dans le secteur septentrional du cimetière et à la périphérie nord de la zone fouillée en 1984 (fig. 2). Elle s'intègre très précisément dans l'organisation de ce groupe. En outre, elle jouxte une riche inhumation féminine (n° 176), à laquelle avait été réservée une fosse aux dimensions particulièrement vastes. La découverte de la tombe 177 est providentielle car elle s'avère entièrement installée dans la couche humique du sous-bois, à une profondeur n'excédant pas une vingtaine de centimètres, sous le niveau

47 Dasnoy 1969, 296, fig. 5, 7.

48 Pirlinc 1966, I, 115, II, pl. 78 : 8.



12 Mobilier in situ de la tombe à incinération 177.

actuel. Le fond de tombe reposait sur la roche immédiatement sous-jacente et celle-ci n'avait pas été entamée. Du fait d'un enfouissement aussi réduit et d'un environnement peu propice, la fosse n'était plus identifiable. La sépulture comprenait deux dépôts distincts, qui se trouvaient distants l'un de l'autre d'environ vingt centimètres. L'un d'eux était constitué du lot des ossements brûlés; l'autre réunissait le mobilier funéraire. Ces deux dépôts étaient en terre libre. Toutefois, les restes osseux étaient concentrés en un volume très compact, dont l'aspect laisse supposer qu'ils avaient dû être originellement enfermés dans quelque enveloppe disparue. Dans l'autre lot, les objets étaient tout aussi étroitement groupés. Aucune trace de feu n'y fut relevée.

Le mobilier funéraire (fig. 12) comprenait une série de huit fers de flèche, divers accessoires métalliques d'une ceinture équipée ainsi qu'une fibule annulaire en fer. Les flèches étaient à peu près réunies, mais les fers apparaissaient orientés en tout sens (l'un d'eux, dressé presque verticalement, avait la pointe fichée dans l'anneau de la fibule qui reposait sur le fond de fosse et sous tous les autres objets). La disposition de ces flèches laisse penser que leur hampe devait avoir été brisée lors de l'enfouissement. Les garnitures de buffleterie associent deux grandes terminaisons à gouttière nervée, étroitement juxtaposées et deux plaques-boucles. La plus grande, richement décorée, était retournée sur une autre plus petite. En outre, une applique triangulaire de ceinture, également retournée, gisait à côté des plaques-boucles. Cette pièce s'orne d'une palmette centrale, entourée de deux fauves bondissants<sup>49</sup>. Un briquet était encore appuyé contre les terminaisons de ceinture, dressé de chant.

La grande plaque-boucle de la tombe 177 (fig. 13) constitue un document exceptionnel. Elle est en bronze coulé et conserve quelques traces d'une dorure initiale. Ses deux éléments sont fixes. Longueurs aux axes: 6,00 × 4,6 cm. La boucle est profilée (le revers est profondément rainuré). Arc et broche sont entière-

ment ornés. Sur toute la longueur de l'arc s'alignent des motifs d'œils-de-perdrix. Aux extrémités se voient des têtes animales bien modelées et d'un style figuratif précis. La broche est ceinturée d'une triple rangée de stries et godrons, interrompus à l'emplacement de l'articulation de l'ardillon. Celui-ci pivote au moyen d'une simple enroulement terminal. L'autre extrémité de la tige s'achève par une image très stylisée de masque animal, au relief fort effacé. La partie centrale de l'ardillon porte un casier carré, flanqué de deux bras latéraux qui sont eux-mêmes décorés de motifs animaliers, symétriquement affrontés. La plaque est de format trapézoïdal mais découpée à la périphérie (côtés et base), de façon à en détourner le décor. Sur de telles plaques-boucles, ce procédé n'est pas courant. Une rigoureuse symétrie ordonne l'ornementation qui, par ailleurs, témoigne d'une iconographie exceptionnelle. Celle-ci se compose essentiellement de deux têtes humaines et de deux paires de représentations animalières. Les premières sont de très belles figures montrées de profil et quasiment identiques. Elles portent une coiffure sommée d'un globule. Adossés aux bordures latérales, les deux visages se font face et encadrent deux têtes animales fortement stylisées, également identiques. Malgré la schématisation très poussée de ces dernières, on discerne aisément, pour chacune d'elles, les formes d'un long cou dressé (souligné longitudinalement de frises d'œils-de-perdrix) et d'une petite tête arrondie (dont l'œil est désigné par une épaisse protubérance circulaire). Ces deux têtes sont également vues de profil et s'affrontent autour d'un motif central qui est souligné d'un cordon godronné. Un autre cordon similaire sinue à la périphérie de la plaque: il cerne les coiffes des deux personnages et sert ensuite à la représentation des corps de deux autres animaux. Ces derniers, encore affrontés, s'allongent à la bordure supérieure du champ décoré. Leur tête rappelle très exactement les figurations à gueule béante, représentées aux extrémités de l'arc de la boucle. Au revers de la plaque, deux tiges de rivet en bronze sont conservées. Les terminaisons de ces rivets sont habilement dissimulées (côté face de la plaque) sous les saillies des yeux illustrés dans la zone centrale. Le motif principal de la plaque-boucle de Vieuxville associe ainsi deux figures humaines et deux têtes animales. Chez ces dernières, le col, étiré sous le museau incliné, évoque de façon précise le port de tête du cheval. Nous avons donc ici l'image d'un groupe composé de deux cavaliers et de leur monture. L'illustration est tronquée au niveau de la base du cou des quatre sujets juxtaposés. Il nous paraît dès lors plausible d'identifier, sur notre plaque, une représentation des Dioscures. Les Héros de la légende grecque figuraient couramment sur des stèles funéraires romaines et on les retrouve aussi sur les sarcophages chrétiens du IV<sup>e</sup> siècle<sup>50</sup>; plus tardivement ils ornent par exemple

49 On trouve la même ornementation sur une applique triangulaire en bronze de la tombe 10 de Samson (Dasnoy 1968, fig. 10 : 4).

50 Cumont 1942, 64 ss., pl. V, VI, fig. 9, 13.



**13** Plaque-boucle de la tombe à incinération 177. Echelle environ 2.5/1.

encore le sarcophage de Saint Sernin à Toulouse<sup>51</sup>. Les Dioscures illustraient aussi, sur quelques monnaies de Maxence, une personnification de l'Eternité<sup>52</sup>. L'iconographie traditionnelle les montre soit en cavaliers aériens, sinon debout, à côté de leur monture qu'ils retiennent par la bride. En outre, ils ont pour emblème un bonnet pointu, surmonté d'une étoile ou d'un croissant.

On peut évidemment vouloir considérer plus simplement que la plaque-boucle de Vieuxville s'orne d'une représentation antithétique du motif du cavalier. Celui-ci est évidemment un thème de choix, largement utilisé. Il décore de très nombreuses fibules<sup>53</sup>, des accessoires de buffleterie et sur les rouelles d'aumonière, notamment, son usage perdure longtemps. Des figures de personnages humains isolés portent également la même coiffe caractéristique, sommée d'un

petit globule. Ainsi en est-il pour les masques humains encadrés de rapaces qui décorent les bouterolles d'épées de la seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle. Deux exemplaires de ce type ont également été recueillis à Vieuxville<sup>54</sup>. L'identité des couvre-chefs des personnages illustrés sur les garnitures de fourreaux, d'une part, et des figures casquées représentées sur notre plaque-boucle, d'autre part, s'avère notoirement manifeste. Des parallèles stylistiques très étroits associent la plaque-boucle de Vieuxville au matériel de la région namuroise, au moins en ce qui concerne le type de support, constitué d'un plaque trapézoïdale fixe, et son décor animalier. La riche garniture de ceinture en bronze de la tombe 10 de Samson comprend une telle plaque-boucle<sup>55</sup>, ornée d'un bestiaire très précisément apparenté (cependant que les appliques ajourées de cette parure trouvent aussi leur analogie sur le décor

51 Salin 1952, 138, pl. V.

52 Cumont 1942, 92, fig. 11.

53 Dans la catégorie des fibules en forme de cavalier, par exemple, un exemplaire d'une tombe à incinération de Liebenau s'avère proche

de la figuration de Vieuxville (Böhme 1974, taf. 29 : 13).

54 Alénus-Lecerf 1982 a, 106, fig. 60.

55 Böhme 1974, taf. 98 : 16-20.



**14** Quelques verres du groupe septentrional du cimetière (fouilles 1984). Echelle environ 2/3.

de la plaque triangulaire, également recueillie dans notre tombe 177). Du même site de Samson, provient une seconde plaque-boucle<sup>56</sup>, quasiment identique à la première. Une autre plaque-boucle d'Eprave<sup>57</sup> s'inscrit dans la tradition des précédentes. Elle porte un motif central qui s'établit en proche réminiscence de celui de notre plaque; on notera toutefois que ce motif d'Eprave apparaît imprimé inversément et qu'il accuse une écriture devenue particulièrement fruste. Cette pièce provient également d'une tombe à incinération. La plaque-boucle de Vieuxville témoigne d'une qualité qui la situe en tête de file d'une lignée de garnitures rattachées à la production namuroise. Celles-ci avaient fait tôt pressentir l'existence d'un atelier de fabrication régionale. La maîtrise de l'exécution technique affirmée ici démontre encore la permanence de la tradition antique et du savoir-faire artisanal des fondeurs de bronze du V<sup>e</sup> siècle. L'ornementation de la plaque s'avère exceptionnelle. Son originalité iconographique est remarquable, comme l'est aussi la diversité de ses modes d'expression. Les personnages sont traduits dans un style figuratif très pur et qui s'oppose à la stylisation élaborée des autres représentations animalières. La richesse d'un tel décor établit l'image d'une parfaite symbiose de la tradition culturelle gallo-romaine et d'un parti décoratif d'esprit purement germanique.

Divers objets, récoltés dans le secteur septentrional du cimetière, fouillé en 1984, évoquent certains aspects du matériel qui définit les tombes du bas empire du nord de la Gaule. C'est notamment le cas pour quelques-uns des vases de verre.

Le bol caréné de la tombe 176 (fig. 14, n° 1) est en verre de teinte vert-jaunâtre. Le récipient est de forme trapue. Au-dessus de l'anneau de base, la paroi lisse est très modérément évasée. Un haut rebord, bien ourlé, marque l'embouchure du vase. Hauteur: 9,1 cm; diamètre au col: 13,3 cm. Les bols carénés s'intègrent dans des mobilier funéraires attribués à la fin du IV<sup>e</sup> et au début du V<sup>e</sup> siècles. Ils sont notamment représentés dans les cimetières du nord de la France, à Abbeville et Monceau<sup>58</sup>, ainsi qu'à Omont<sup>59</sup>. Un bol caréné analogue est également répertorié à Furfooz<sup>60</sup>. Comme dans la tombe 10 d'Omont, le bol caréné de Vieuxville participe à la dotation d'une tombe très riche et il y est également accompagné d'un gobelet sphéroïde à pied annulaire.

Trois gobelets ovoïdes à pied annulaire proviennent du même secteur de tombes. Ce type de vase est considéré comme une forme fréquemment illustrée à partir de la seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle, cependant que des exemplaires définis par une silhouette plus trapue sont aussi connus dans des ensembles funéraires datés dès

56 Werner 1956, pl. VI : 2-3; Böhme 1974, taf. 100 : 7.

57 Werner 1956, 321, pl. VI : 6; Böhme 1974, taf. 87 : 12.

58 Roosens 1962, pl. VIII : 2, XI : 1.

59 Périn 1967, 28.

60 Dasnoy 1969, 158, fig. 3 : 3.

le début du V<sup>e</sup> siècle. Ces vases peuvent être ornés ou non et l'absence de décor y est également considérée comme un trait d'ancienneté<sup>61</sup>. Un seul de nos trois gobelets ovoïdes porte une spiraloïde de fil de verre, déroulée sous l'embouchure; les deux autres ont leur paroi entièrement lisse. L'un d'eux (fig. 14, n° 2) provient de la tombe 172. Il est en verre à peine teinté, de couleur verdâtre. La forme est mal venue. Ce gobelet est en outre caractérisé par l'évasement de la partie haute du corps, au départ d'une courte section tronconique. La lèvre est coupée abruptement. Hauteur: 10,1 cm; diamètre d'ouverture: 7,6 cm. La silhouette de ce vase rappelle celle des hauts gobelets à pied conique du bas empire<sup>62</sup>. Il y a lieu d'également souligner l'identité notoire de notre récipient avec un gobelet ovoïde provenant de Tongres<sup>63</sup>.

Cinq cornets apodes, recueillis dans ce même groupe septentrional des tombes du cimetière, témoignent de la représentation abondante de ce type de vase à Vieuxville. Cette série accuse une évolution formelle très caractéristique et qui permet d'en étendre la datation sur tout le cours du V<sup>e</sup> siècle. Un seul de nos cinq cornets montre un fond rétréci; les autres s'évasent au départ de larges bases qui en orientent la production vers une phase initiale. Trois cornets présentaient une paroi côtelée. Un autre parti décoratif réside dans l'application d'un filet de la même pâte de verre; celui-ci étant déroulé en spiraloïde sous l'embouchure du vase. La disposition de cette zone ornée — lorsqu'elle est immédiatement contiguë à la lèvre — a été également signalée comme un indice d'ancienneté<sup>64</sup> et les trouvailles de Vieuxville confirment cette proposition. Le cornet apode, récolté dans la tombe 181 (fig. 14, n° 3), illustre un autre mode d'ornementation. Le vase porte, à sa mi-hauteur, une guirlande festonnée. Celle-ci est constituée d'un motif émaillé de couleur brun-rougeâtre. Elle comprend quatre festons — chacun composé de cinq à six ondes concentriques. Ces festons sont soudés à leur jonction par une larme dont le relief est particulièrement accusé sur la face interne du cornet. Le même décor existe notamment sur un gobelet de la tombe 8 de Haillot qui présente une silhouette identique, terminée abruptement à la lèvre<sup>65</sup>. Celle-ci est toutefois soulignée, au col, d'un filament de verre qui n'existe pas à Vieuxville. Les cornets apodes, ornés de guirlandes festonnées, sont illustrés principalement en Belgique et en France et leur distribution a été identifiée à celle des coupes émaillées avec décors de quatre-feuilles<sup>66</sup>. Une dizaine de tels cornets ont été répertoriés dans les sites belges, auxquels s'ajoutent les trouvailles récentes de Vieux-



**15** La tombe 179 contenait un important lot de vaisselle. Les récipients sont en terre cuite, en verre, en bronze et en bois. Au côté droit du défunt s'alignaient ses armes et son ceinturon. Une hache gisait au pied; une flèche reposait près du coude; le ceinturon était étendu depuis l'épaule jusqu'au genou.

ville<sup>67</sup>, ainsi qu'un autre cornet apode en provenance de Souverain-Wandre (Liège)<sup>68</sup>.

La coupe à dépression de la tombe 174 (fig. 14, n° 4) est constituée de verre à peine teinté, de couleur vert olive. La pâte est criblée de bulles d'air et de longs filandres strient obliquement le verre, sur toute sa périphérie. Le fond est légèrement rentré. Neuf dépressions rayonnent sur le corps inférieur du vase, au départ desquelles la paroi s'évase modérément jusqu'à la lèvre, coupée à angle vif. Hauteur: 5,4 cm; diamètre d'ouverture 12,7 cm. Quelques coupes à dépressions sont déjà relevées dans les mobiliers de la première moitié du IV<sup>e</sup> siècle mais elles paraissent être surtout

61 Id. 1968 b, 294-295.

62 A. Dasnoy avait déjà proposé cette évolution (*ibid.*, 295), laquelle se trouve également illustrée à Vieuxville.

63 Vanderhoeven 1958, 43, pl. X : 46.

64 Breuer & Roosens 1956 a, 252.

65 *Ibid.*, 208, fig. 9 : 1.

66 *Ibid.*, 253.

67 Deux autres cornets à décor festonné proviennent des fouilles antérieures du cimetière de Vieuxville (Alénus-Lecerf 1981 a, fig. 26; Id. 1983 a, fig. 40).

68 Vanderhoeven 1958, 62, pl. XVIII : 64. Le même décor apparaît encore sur un verre de Tongres-Koninksem (*Ibid.*, 43, pl. X : 45). Ce récipient est pourvu d'un anneau de base mais le corps du vase rappelle les gobelets examinés ici. Cette forme hybride est peut-être significative de l'existence d'un centre de fabrication proche.

en usage dans la seconde moitié de ce siècle<sup>69</sup>. Leur usage se prolonge. Les exemplaires analogues répertoriés dans la région namuroise, notamment à Furfooz et à Samson<sup>70</sup>, démontrent que ce type y reste utilisé au cours de la première moitié du V<sup>e</sup> siècle. C'est aussi le cas à Vieuxville.

### Conclusion

Les fouilles du cimetière, non encore achevées, ne peuvent fournir tous les éléments utiles pour une vision d'ensemble. Notre conclusion se limitera donc à quelques remarques liminaires, susceptibles d'être précisées — peut-être aussi modifiées — à la lumière d'autres découvertes futures.

Vieuxville s'établit comme un bel exemple de nécropole occupée sans aucune discontinuité durant trois siècles. Les mobiliers funéraires recueillis dans les tombes en situent les installations depuis l'aube du V<sup>e</sup> siècle jusqu'au VII<sup>e</sup> compris. Les débuts de la mise en exploitation du champ funéraire restent à reconnaître et constituent l'objectif essentiel des travaux prochains. Le plan du cimetière révèle un intéressant agencement de plusieurs groupes de tombes, nettement différenciés. Ces ensembles reflètent l'image d'une certaine distribution de la population qui les compose. Leur

succession dans le temps s'opère avec une remarquable constance.

La nécropole abrite les restes d'une communauté quantitativement peu importante et qui témoigne d'un niveau de vie généralement aisé. Les tombes masculines se définissent par une représentation particulièrement abondante des armes. Une douzaine d'inhumations de porteurs d'épées sont disséminées sur toute l'aire du champ de repos. Dans les mêmes sépultures d'homme, le rite du ceinturon dégrafé témoigne d'une permanence remarquable. L'usage — sous des formes diverses — en est attesté durant toute la période d'occupation du cimetière. Dans les parures féminines, il y a lieu de souligner l'excessive rareté des fibules. La vaisselle est fort abondante, dans les tombes du V<sup>e</sup> siècle principalement. La variété et la richesse de certains objets y sont également notoires. Les vases de verre, les bassins de bronze comme aussi les parures de ceinturon témoignent d'une activité artisanale locale, particulièrement productive. Celle-ci s'assimile directement aux traditions les plus spécifiques du bassin mosan belge et français.

Le matériel archéologique recueilli à Vieuxville établit l'évidence de maints parallèles avec celui des cimetières des garnisons militaires, identifiées dans la proche région namuroise, par exemple à Samson, Eprave et Furfooz. L'implantation du champ funéraire dans un site apte à la défense est de nature à confirmer cette parenté. Si la fondation du cimetière reste encore à définir, du moins son occupation paraît-elle déjà correspondre à l'installation d'une petite milice rurale d'origine germanique.

69 Pirling 1966, I, 110, II, pl. 18 (type 221).

70 Dasnoy 1969, fig. 5 : 2; Id. 1968 b, fig. 8 : 4.

### BIBLIOGRAPHIE

- ALÉNUS-LECERF J. 1975: *Le cimetière mérovingien de Hamoir. I. Catalogue*. Archaeologia Belgica 181, Bruxelles.
- ALÉNUS-LECERF J. 1978: *Le cimetière mérovingien de Hamoir. II. Etude*. Archaeologia Belgica 201, Bruxelles.
- ALÉNUS-LECERF J. 1981 a: Découverte d'un cimetière des V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles à Vieuxville. In: *Conspectus MCMLXXX*, Archaeologia Belgica 238, Bruxelles, 59-63.
- ALÉNUS-LECERF J. 1981 b: *Hamoir. Nécropole mérovingienne*. Archaeologicum Belgii Speculum XII, Bruxelles.
- ALÉNUS-LECERF J. 1982 a: Le cimetière de Vieuxville. In: *Conspectus MCMLXXI*, Archaeologia Belgica 247, Bruxelles, 104-108.
- ALÉNUS-LECERF J. 1982 b: Une plaque-boucle damasquinée du V<sup>e</sup> siècle, découverte à Vieuxville. In: *Varia III*, Archaeologia Belgica 246, Bruxelles, 18-23.
- ALÉNUS-LECERF J. 1983 a: Le cimetière de Vieuxville. In: *Conspectus MCMLXXII*, Archaeologia Belgica 253, Bruxelles, 74-77.
- ALÉNUS-LECERF J. 1983 b: Fouilles dans le chœur de l'ancienne église de Vieuxville. In: *Varia V*, Archaeologia Belgica 256, Bruxelles, 51-58.
- ALÉNUS-LECERF J. 1984: Le cimetière de Vieuxville. 4<sup>e</sup> campagne de fouilles. In: *Conspectus MCMLXXXIII*, Archaeologia Belgica 258, Bruxelles, 89-93.
- BARENTSEN E. & A. 1977: *L'église romane de Vieuxville*. Crédit communal de Belgique. Collection Histoire Pro Civitate 49, Bruxelles.
- BARENTSEN A. 1983: Archéologie et paysage. *Le genévrier. Groupement pour la mise en valeur des richesses naturelles de la région de Ferrières* 3, 23-32.
- BÖHNER K. 1958: *Die Fränkischen Altertümer des Trierer Landes*. Römisch-Germanische Kommission des Deutschen Archäologischen Instituts, Berlin.
- BÖHME H.W. 1974: *Germanische Grabfunde des 4. bis 5. Jahrhunderts zwischen unterer Elbe und Loire*, München.
- BREUER J. & ROOSENS H. 1956 a: Le cimetière franc de Haillot. *Annales de la Société archéologique de Namur* 58, 171-298 (Archaeologia Belgica 34, Bruxelles, 1957).
- BREUER J. & ROOSENS H. 1956 b: Annexe VII. La trouvaille de Vieuxville. In: Le cimetière franc de Haillot. *Annales de la Société Archéologique de Namur* 58, 342-359 (Archaeologia Belgica 34, Bruxelles, 1957).

- CHENET G. 1941: *La céramique gallo-romaine d'Argonne du IV<sup>e</sup> siècle et la terre sigillée décorée à la molette*, Mâcon.
- CUMONT F. 1942: *Recherches sur le symbolisme funéraire des Romains*. Bibliothèque archéologique et historique XXXV, Paris.
- DASNOY A. 1955: Quelques tombes de la région namuroise datées par des monnaies (V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles). *Annales de la Société archéologique de Namur* 48, 5-40.
- DASNOY A. 1965: Quelques ensembles archéologiques du bas empire provenant de la région namuroise (Spontin, Flavion, Tongrinne, Jamiolle, Jambes, Treignes). *Annales de la Société archéologique de Namur* 53, 169-231.
- DASNOY A. 1967: Le cimetière situé Devant-le-Mont à Eprave (V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles). *Annales de la Société archéologique de Namur* 54, 61-108.
- DASNOY A. 1968 a: le cimetière du Corbois à Rochefort (V<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles). *Namurcum. Chronique de la Société archéologique de Namur* 1, 1-14.
- DASNOY A. 1968 b: La nécropole de Samson (IV<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles). *Annales de la Société archéologique de Namur* 54, 277-333.
- DASNOY A. 1969: La nécropole de Furfooz. *Annales de la Société archéologique de Namur* 55, 121-194.
- DASNOY A. 1978: Quelques tombes du cimetière de Pry (IV<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles) (Belgique, Province de Namur). In: Fleury M. & Périn P., *Problèmes de chronologie relative et absolue concernant les cimetières mérovingiens d'entre Loire et Rhin*, Actes du II<sup>e</sup> colloque archéologique de la IV<sup>e</sup> Section de l'Ecole pratique des Hautes Etudes (Paris, 1973), Paris, 69-79.
- DIERKENS A. 1981: *Les deux cimetières mérovingiens de Franchimont (province de Namur)*. Musée archéologique de Namur. Documents inédits relatifs à l'archéologie namuroise 1, Namur.
- FAIDER-FEYTMANS G. 1970: *Les nécropoles mérovingiennes*. Les collections d'archéologie régionale du musée de Mariemont, Mariemont.
- HUBERT F. 1963: *Cimetière du Parc de l'Hôtel de Ville de Tournai*. Archaeologia Belgica 68, Bruxelles.
- PÉRIN P. 1967: La tombe 10 de la nécropole d'Omont. *Etudes ardennaises* 51, 29-35.
- PÉRIN P. 1972: Trois tombes de «Chefs» du début de la période mérovingienne: les sépultures n°s 66, 68 et 74 de la nécropole de Mézières (Ardennes), *Bulletin de la Société archéologique champenoise* 65 n° 4, 3-70.
- PIRLING R. 1966: *Das Römisch-Fränkische Gräberfeld von Krefeld-Gellep*. Römisch-Germanische Kommission des Deutschen Archäologischen Instituts, B. 2, Berlin.
- ROOSENS H. 1962: *Quelques mobiliers funéraires de la fin de l'époque romaine dans le Nord de la France*. Dissertationes Archaeologicae Gandenses VII, Bruges.
- ROOSENS H. & GYSELINCK J. 1975: *Een merovingisch Grafveld te Beerlegem*, Archaeologia Belgica 170, Bruxelles.
- ROOSENS H. 1985: Reflets de christianisation dans les cimetières mérovingiens. In: *Mélanges d'archéologie nationale offerts au R.P. André Wankenne S.J. pour son 75<sup>e</sup> anniversaire*, *Les Etudes Classiques* LIII, n° 1, 111-135.
- SALIN E. 1952: *La civilisation mérovingienne. II. Les sépultures*, Paris.
- TRENTESEAU B. 1966: *La damasquinure mérovingienne en Belgique*. Dissertationes Archaeologicae Gandenses IX, Bruges.
- VANDERHOEVEN M. 1958: *Verres Romains tardifs et Mérovingiens du Musée Curtius*. Journées Internationales du Verre, Liège.
- WERNER J. 1956: Annexe V. Les boucles de ceinture trouvées dans les tombes d'homme VIII, XI, XIII, XIV et XVI. In: *Le cimetière franc de Haillot*. *Annales de la Société archéologique de Namur* 58, 320-337 (= Archaeologia Belgica 34, Bruxelles, 1957).